

Projet de réalisation d'une voie  
ferroviaire contournant le centre-ville de  
Lac-Mégantic

6211-14-011



Lac-Mégantic



Le 31 janvier 2019

L'honorable Marc Garneau  
Ministre  
Transports Canada  
2958-330, rue Sparks (XA)  
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Voie de contournement ferroviaire à Lac-Mégantic - Triage

Monsieur le Ministre,

C'est avec enthousiasme que nous vous déposons aujourd'hui une étude de faisabilité vous permettant de constater les nombreux avantages de la centralisation de l'ensemble des opérations de triage dans le parc industriel de Lac-Mégantic.

À votre demande, le milieu s'est concerté et a fait ses devoirs. Ainsi, les municipalités de Frontenac, Nantes et Lac-Mégantic, la MRC du Granit, la Société de développement économique du Granit représentant les entreprises du parc industriel, ainsi que la Coalition des citoyens engagés pour la sécurité ferroviaire vous demandent aujourd'hui de façon formelle d'inclure dans le projet initial de voie de contournement ferroviaire le projet de centralisation de l'ensemble des activités de triage dans le point géographique le plus bas du tracé, soit le parc industriel la Ville de Lac-Mégantic.


Comme les citoyens vous l'ont exprimé le 12 mai dernier lors de l'annonce du tracé, amener le triage au bas des pentes demeure la seule option pour cesser tout risque de trains à la dérive pouvant mener à une tragédie humaine, économique et environnementale telle que nous l'avons connue. Cela demeure le seul moyen de donner aux granitois le sentiment de sécurité essentiel dans le processus de rétablissement des familles, dont celles que vous avez rencontrées.

Dans ce contexte et vu votre ouverture à analyser la faisabilité du projet, ce rapport témoigne des avantages en matière de sécurité qu'aurait un tel projet, mais relate également des avantages sociaux, économiques, opérationnels et environnementaux que comportent ce volet du projet. Ceux-ci vous aideront assurément à mobiliser tous les acteurs requis pour permettre la réalisation de ce volet structurant que représente cette opportunité sur tous les aspects.

Nous demeurons à votre disposition pour toutes questions ou commentaires. Nous comptons sur votre ministère pour que cette demande soit traitée en priorité afin que le projet global de construction d'une voie de contournement ferroviaire ne prenne aucun retard. L'étude jointe a été prise en charge par le milieu local afin de vous donner les outils requis aux fins d'analyse par votre ministère. Avec cette base, nous sommes convaincus que vos équipes seront en mesure de poursuivre les démarches plus approfondies qui permettront de bonifier le projet global et ainsi améliorer au maximum la sécurité de nos communautés respectives.

  
Julie Morin  
Mairesse Lac-Mégantic

  
Gaby Gendron  
Maire Frontenac

  
Jacques Breton  
Maire Nantes

  
Marielle Fecteau  
Préfet MRC du Granit

p. j. Évaluation de faisabilité

c. c. L'honorable Navdeep Singh Bains, ministre de l'Innovation, sciences et développement économique  
L'honorable Amarjeet Sohi, ministre infrastructure du Canada  
Monsieur François Bonnardel, ministre des Transports du Québec  
Madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation  
Monsieur Luc Berthold, député Mégantic l'Érable  
Monsieur François Jacques, député de Mégantic  
Société de développement économique du Granit  
Coalition des citoyens engagés pour la sécurité ferroviaire